



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 20 juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCAION
14/06/2024

DATE D'AFFICHAGE
14/06/2024

Mme Sonia LAGARDE	Mme Tuilogona O'CONNOR
M. Jean-Pierre DELRIEU	M. Marc LE LEIZOUR
Mme Chantal BOUYE	Mme Anne-Christine CHIMENTI
M. Patrick GUILLON	M. Christophe DELIERE
Mme Diane BUI-DUYET	M. Michel DESMEUZES
M. Warren NAXUE	Mme Christine BELLET
M. Marc ZEISEL	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
Mme Pascale SERVENT	Mme Liliane CONDOUMY
M. Michel FONGUE	M. Claude CHARLOT
Mme Janine BAJON	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Isabelle LAFLEUR	Mme Christiane SARIDJAN
Mme Cindy PRALONG	M. Emmanuel BERART
M. Philippe BLAISE	M. Eric MELTESALE
Mme Valérie LAROQUE	M. Bernard LAVANDIER
M. Christophe DELESSERT	M. Jonas TAOFIFENUA
Mme Stéphanie PAIMAN	
M. Alexandre MACHFUL	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Magali MANUOHALALO	M. Bruno CAPY
		M. Jérémie KATIDJO-MONNIER	Mme Kimberley BARONI
		Mme Fabienne CHARDIGNY	Mme Laurène CASSAGNE
Nombre de présents	: 32	M. Tristan DERYCKE	Mme Muriel GERMAIN
Nombre de votants (16 procurations)	: 48	Mme Françoise SUVE	M. Daniel HINSCHBERGER
		Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Veylma FALAEO
		M. Nicolas BRIGNONE	Mme Christine LE SAINT
		Mme Naïa WATEOU	Mme Jeanne POELLABAUER
		M. Luc BRUN	
		Mme Charlotte THAI AWE	

Monsieur Warren NAXUE a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024-608

modifiant les conditions de la cession à titre onéreux d'une partie du lot communal n° 2pie section VAL PLAISANCE au profit de la SARL SB1 (ALIZES PROMOTIONS)

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 20 juin 2024,

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le décret du 18 juin 1890 portant constitution du domaine communal,

VU la délibération n° 2023/1229 du 13 septembre 2023 autorisant la cession à titre onéreux d'une partie du lot communal n° 2pie section VAL PLAISANCE au profit de la SARL SB1 (ALIZES PROMOTIONS)

VU le courrier de la SARL ALIZES PROMOTIONS du 27 mars 2024,

VU le courrier de la ville de Nouméa du 3 mai 2024,

VU le plan annexé,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/53 du 7 juin 2024,

La commission de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement durable (caudd) entendue en séance du 11 juin 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Est autorisée la substitution de la SARL ALIZES PROMOTIONS à la SARL SB1 (ALIZES PROMOTIONS), en qualité de futur acquéreur d'une partie du lot communal n° 2pie (NIC : 446210-3784) relevant du domaine privé communal, située section VAL PLAISANCE, d'une superficie de 5 ares 90 centiares environ, en vue de son rattachement à la propriété formant le lot n° 271 situé au 8 rue Jules COURTOT, commune de Nouméa.

ARTICLE 2 /

Le délai de 10 mois prévu à l'article 3 de la délibération n° 2023/1229 du 13 septembre 2023 est prorogé pour une période de huit mois à compter du 20 juillet 2024.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud, publiée par voie électronique et notifiée à la SARL SB1 et à la SARL ALIZES PROMOTIONS.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20240620-2131-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 24 juin 2024

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 JUIN 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 24 juin 2024

Le secrétaire de séance,



Monsieur Warren NAXUE

Le Maire,



SONIA LAGARDE

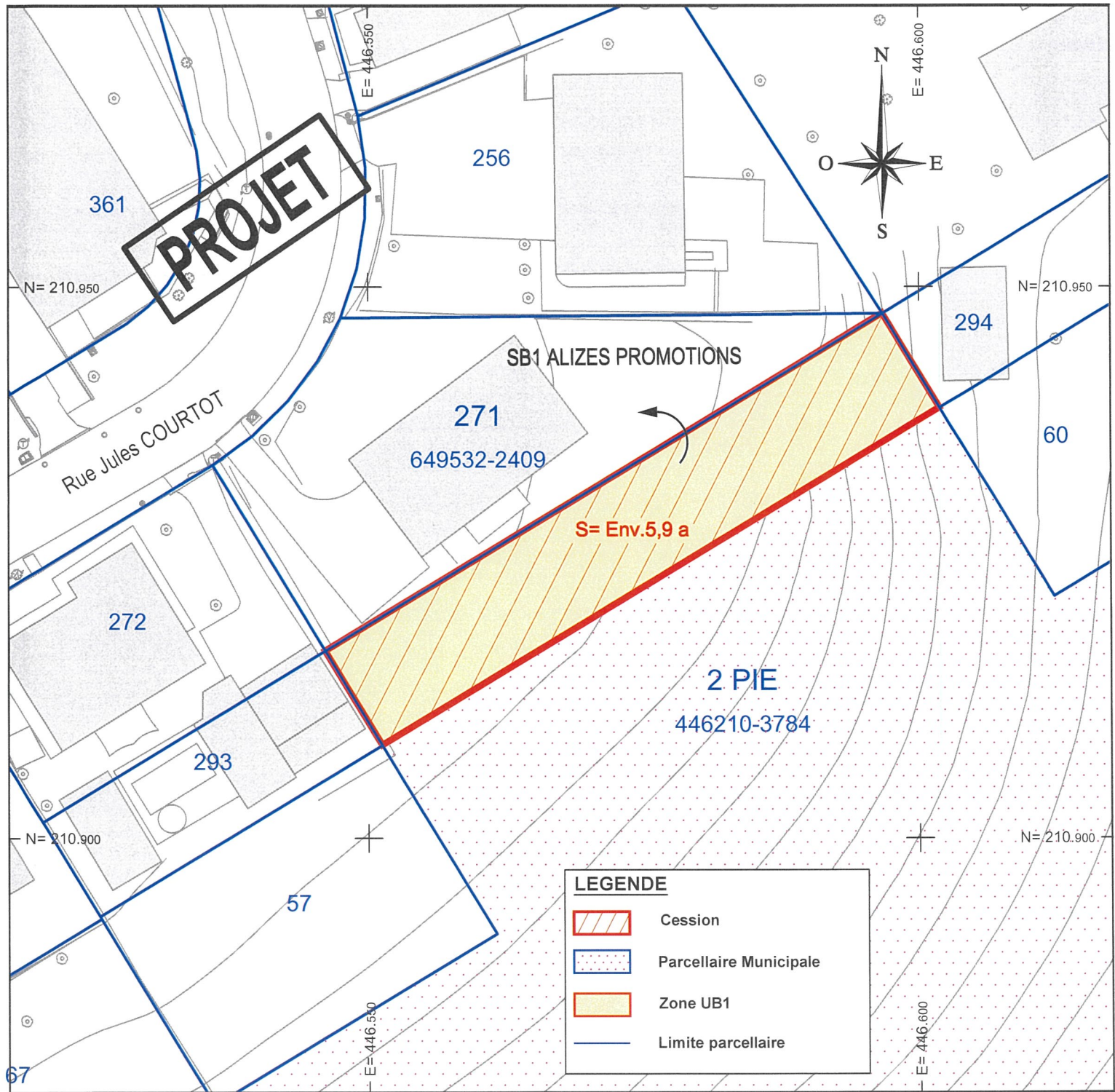
DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
DF (dont TPS)	-	2
PA (dont SD)	-	2
SIG	-	1
MISE EN LIGNE	-	1
SARL ALIZES PROMOTIONS	-	1

Superficie : Env. 5.9 a

COMMUNE : NOUMEA
QUARTIER : VAL PLAISANCE

Provenance : Partie du lot 2pie (446210-3784)



ECHELLE : 1/500ème
DATE : 10/07/2023
REF : PL1285-014
Affaire suivie par : MOUNOUSSAMY K.
Dossier : IG1285_S2307049
Projection : Lambert NC
Système : RGNC 91-93

Plan parcellaire et d'état des lieux

Le chef du Service
de l'Information Géographique



Maire CLOBER